

## **Opinion déposée à la Commission sur le transport et les travaux publics pour la consultation sur *La traversée des rues : mesures d'accessibilité universelle et mobilité active***

Par Oscar Hernández

J'aimerais que Montréal devienne une ville plus amicale pour les piétons, qu'il fasse bon s'y déplacer été comme hiver, qu'on soit à mobilité réduite ou non, qu'on ait 8 ans ou 88 ans. Actuellement, marcher et traverser la rue n'est pas toujours agréable ni sécuritaire. Trop souvent des véhicules arrivent aux intersections sans s'arrêter même lorsque c'est obligatoire. Les coins arrondis de trottoirs permettent le virage à droit sans ralentir. Et l'accumulation de neige, eau, et vidange aux intersections rend les traversées aux coins de la rue difficiles. Une façon simple de remédier à ce problème consiste à concevoir nos intersections selon le principe des trottoirs traversants.

Les trottoirs traversants sont des trottoirs qui sont en continu, sans dénivèlement, où c'est la chaussée qui vient rejoindre le trottoir aux intersections, et non les trottoirs qui descendent vers la chaussée, tel que fait actuellement. Pour les piétons, se déplacer deviendrait plus agréable et sécuritaire. Pour les gens à mobilité réduite, ils n'auraient plus peur de tomber ou n'auraient pas à deviner où est la partie du trottoir qui descend doucement vers la rue dans une intersection couverte par la glace, l'eau et la neige. Car même quand le trottoir est déneigé, ce n'est pas toujours évident de descendre du trottoir à la chaussée, comme le montre cette photo.



Figure 1. Coin de la rue Marquette avec l'av. Bureau, arrondissement Plateau-Mont-Royal, le 20 novembre 2022.

Les trottoirs traversants n'ont pas les coins arrondis qui encouragent des virages rapides. (Là où l'on ne peut pas avoir un trottoir traversant, j'aimerais suggérer que les coins de trottoirs des intersections soient refaits avec des angles droits au lieu d'arrondis.) Ce ne serait plus les piétons qui envahissent l'espace des véhicules motorisés, mais plutôt les véhicules qui seraient invités dans l'espace piétonnier, et ils ralentiraient naturellement en traversant l'intersection. Finalement, comme le trottoir ne descendrait plus aux intersections, les flaques d'eau qui s'y trouvent et qui sont en évidence dans les photos ci-dessous n'existeraient plus.



Figure 2. Coin du Chemin Côte-des-Neiges et du Chemin Queen-Mary, arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, le 20 mars 2023.



Figure 3. Coin de l'av. Mont-Royal et de la rue Rivard, arrondissement Plateau-Mont-Royal, le 28 janvier 2022.

J'aimerais que la Ville refasse toutes nos intersections avec des trottoirs traversants. Merci beaucoup pour cette consultation et de considérer sérieusement cette proposition.